

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N° 1036

présenté par

M. Denaja

ARTICLE 9 BIS

À l'alinéa 1, supprimer les mots :

« chapitre II du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.